

CONGO—EXAMEN À LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE OU SPÉCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Vu l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, c'est à son secrétaire parlementaire ou à son représentant aux Nations Unies que j'adresse ma question. D'après certaines nouvelles, une réunion spéciale des Nations Unies pourrait être convoquée en vue de discuter la situation au Congo. Envisage-t-on cette possibilité, et sinon, l'honorable représentant prévoit-il que la situation au Congo sera la première question à l'ordre du jour quand l'Assemblée générale se réunira de nouveau le 7 mars?

M. W. B. Nesbitt (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Quant à la première partie de la question, j'aimerais qu'elle soit réservée jusqu'au retour du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Quant à la deuxième partie, nous savons que l'Assemblée générale des Nations Unies se réunira le 7 mars, et il est fort à prévoir que la question du Congo viendra alors sur le tapis.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—DEMANDE D'UN
DÉBAT SANS DÉLAI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Vu la réponse que vient de me faire le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, vu qu'on ne sait rien d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies dont on attend cependant la reprise le 7 mars, le gouvernement a-t-il pensé à permettre un débat d'un jour ou deux sur les affaires étrangères avant la reprise de cette quinzième session de l'Assemblée?

L'hon. Donald M. Fleming (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, ce qui s'est passé il y a une couple de mois, quand le gouvernement a voulu se rendre à une requête semblable, n'est guère de nature à nous encourager à recommencer. Mais si une demande en ce sens est présentée, le leader de la Chambre peut la prendre en considération, sans préjudice du débat qui aura sans doute lieu lors du renvoi des crédits pertinents au comité permanent des affaires extérieures.

M. Winch: Je regrette, mais dois-je comprendre, d'après la réponse faite il y a un instant par le premier ministre suppléant,

que le gouvernement étudiera l'à-propos d'ouvrir un débat sur les affaires internationales avant le 7 mars, date de la reprise de l'Assemblée générale des Nations Unies, pourvu que l'opposition officielle joue le jeu?

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, ma réponse rappelait ce qui s'est passé la dernière fois qu'une semblable demande a été faite...

M. Winch: Ce n'était pas de notre faute.

L'hon. M. Fleming: ...par l'opposition. Une date a été fixée et, le jour venu, l'opposition officielle a pris une attitude qui a empêché la discussion. Le député avait alors présenté une demande semblable à celle d'aujourd'hui. J'ai dit qu'on l'étudierait, en tenant compte de ce qui s'était passé la dernière fois.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Objection, monsieur l'Orateur. Le ministre ayant jugé bon de s'attarder sur ce point, j'aimerais préciser, comme le ministre le sait parfaitement bien, que les circonstances entourant la dernière tentative de débat sur les affaires extérieures étaient telles qu'elles le rendaient complètement inefficace, d'où notre attitude.

L'hon. M. Fleming: Ce n'était pas la raison donnée par l'opposition officielle, loin de là.

M. Winch: Ce n'est pas une réponse. Ma question est...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député a posé une question suppléantaire. S'il ne l'a pas encore tirée au clair, je pense que nous pourrions passer à l'appel de l'ordre du jour.

LA NAVIGATION

NOUVEAU-BRUNSWICK—DEMANDE D'UN BRISE-
GLACE POUR PRÉVENIR L'INONDATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Je désire poser une question au ministre des Transports. Le ministre nous dirait-il s'il a reçu de Saint-Jean ou de Fredericton une requête demandant qu'un brise-glace du gouvernement soit envoyé jusqu'à Fredericton, sur le Saint-Jean, en vue d'enrayer le danger de grave inondation qui menace cette région par suite du dégel et, dans le cas de l'affirmative, si son ministère a pris une décision à cet égard?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Je n'ai pas encore reçu de demande à ce sujet.